**Bilan « projet soutien psychologique »2019**

**Suivi Psychologique ( Valérie, Cécile, Marie-Paule)**

Les évolutions depuis 2018 :

* A noter que de mai à septembre une psychologue bénévole est venue en renfort sur des demandes de soutien psychologique d’anciens résidents et pour des nouvelles consultations (demande plus importante que nb de consultations possible) : 18 rdv proposés dont 14 honorés.
* Puis suite à la réponse favorable de l’appel à projet de la DRJSCS, à compter de mi-septembre les consultations ont pu être proposées aux structures HUDA (ADOMA) et HUDA/CADA (En chemin). Depuis cette date le nombre de consultations et budget interprétariat ont été augmenté : le CADA « auto finance » pour sa structure 30 000€ (avec accord DDCS) + 30 000€ (DRDJSCS) pour extension à 2 autres structures.
* Nb : l’organisation des rdv, recherche d’interprétariat et organisation des réunions mensuelles est assumée par le CADA. Des outils de communications inter structures ont été créés également par le CADA.
* Les structures En chemin et Adoma ont été rencontrées pour la proposition de prise en charge. Les outils de travail ont été proposés et expliqués pour la bonne marche du projet. Il a été demandé à chaque structure d’informer l’ensemble de leurs résidents adultes sur l’action, d’insister sur la nécessité d’une première rencontre avec le professionnel de santé eu égard les éléments d’expériences recensés dans le projet et il a été demandé la participation mensuelle aux réunions de coordination par la présence d’1 représentant de chaque structure.

De janvier à décembre 2019 : il y a eu 482 rdv proposés dont 391 ont été honorés (81.1%)

Les 98 rdv non honorés :

* 21 injustifiés
* 48 justifiés (malade, enfant(s) malade(s), problème de transports, autre rdv important, autre impossibilité dont OQTF, et ceux qui non pu être informé du rdv ou mauvaise adresse via google)
* 29 oublis/erreurs de date
* Sans les absences justifiées (48) le taux de présence serait de +91 %, (premier bilan 91 % de juin à décembre 2018 et 92 % de juin 2018 à mai 2019 )ce qui montre toujours le même l’intérêt de la prise en charge psychologique, très investie par les demandeurs d’asile et les personnes réfugiées.

En 2019, pour les 3 structures + 1 orientation extérieure :

* 72 nouvelles personnes ont été reçues, dont 53 ont demandé un suivi (73.6%)
* 42 personnes du CADA « FTDA » > dont 27 en suivi
* 19 personnes de l’HUDA « ADOMA » > dont 15 en suivi
* 10 personnes de l’HUDA et CADA « En chemin » > dont 5 en suivi
* 1 personne autre structure de l’aire toulonnaise (OVA) > 1 en suivi

Depuis juin 2018 : 153 personnes ont été reçues (81 pers en 2018 et 72 pers en 2019) dont 108 ont pu bénéficier d’un suivi.

**Ainsi, depuis le début de l’action «  soutien psychologique » 70.6 % des demandeurs d’asile se sont engagés dans un suivi à la suite d’une première consultation « de rencontre » avec une psychologue.**

**Massages ayurvédiques 2019 (jusqu’à décembre) :**

* En 2019 : le nombre de séances a bénéficié à certaines personnes suivies depuis 2018 et pour d’autres qui ont été orientées par les psychologues.

Laurence la masseuse intervient tous les 15 jours environ en individuel (jusqu’à 5 séances maximum les vendredis am)

Elle a pu proposer 89 séances

65 séances ont été honorées : 73%

* Depuis le début de la prise en charge de Laurence (septembre 2018) : 117 séances proposées dont 86 honorées, soit 73.5 %

Ces bilans montrent la constante de ce public, qui souffre de problématiques en lien avec l’exil, puisque quasiment les ¾ des personnes investissent ces 2 types de prises en charge thérapeutique que nous proposons actuellement.

**Le Yoga depuis début novembre 2019**

Le yoga est proposé aux 3 structures avec principalement l’orientation par les psychologues.

Agnès a proposé 18 séances en groupe de 6 personnes maximum.

Au départ 3 créneaux horaires 13h30, 14h30 et 15h30 : le premier créneau mixte a très peu été sollicité.

Depuis décembre nous n’utilisons plus que 2 créneaux horaires 14h pour les femmes et 15h pour les hommes.

48 personnes inscrites dont 30 séances ont été honorées (avec en moyenne 2 à 3 personnes par séances) soit 62 % de taux de présence à fin décembre

**ORIENTATION MEDICALE**

A noter : 9 personnes ont pu être (ré)orientées vers une prise en charge médicale/ psychiatrique.

Cependant le relais vers le droit commun reste quasiment impossible pour les non francophones.

Pour 2 francophones, nous avons pu demander le relais auprès des CMP (dont 1 en cours d’orientation qui ne veut plus consulter mais dont le besoin a longuement pu être évoqué avec le secteur G05 et dont on sait que la situation sera relayée en cas de besoin).

2 autres personnes qui maitrisent assez bien le français ont pu bénéficier d’une prise en charge en libéral

1 personne anglophone a également pu être orientée aux urgences psychiatriques où elle bénéficie depuis d’un suivi médical en parallèle de notre suivi psychologique.

Pour les autres, non francophones ou trop peu anglophones, nous avons pu compter sur la participation bénévole du Dr TIMSIT (PROMO-SOINS) et sur le Dr Bastien Flamain (de SILOE) pour les recevoir en urgence et/ou assurer une prise en charge.

* Cependant, nous avons constaté que ces orientations qui ne sont pas organisées dans le cadre d’un partenariat établi, repéré et/ou adapté à notre public ne pouvaient permettre un suivi efficient.
* D’autre part les psychologues se sont vues contraintes de « limiter » les orientations en raison de la complexité de la prise en charge psychiatrique des non francophones ( pb de moyens : coût de l’interprétariat et/ou problème de tiers dans la relation thérapeutique. Cf : rapport d’OSIRIS)
* C’est pourquoi nous avons cherché un médecin psychiatre pour travailler directement avec nous sur cette action et pouvons désormais compter sur la participation du Dr Alessandri, médecin psychiatre bénévole qui intervient depuis ce mois-ci.

**Interprétariat :**

Depuis le début du projet nous tentons de solliciter les interprètes les moins onéreux.

Cependant en raison de la rareté de certaines langues ou de préférence de genre, il n’est parfois pas possible d’éviter les traducteurs plus coûteux.

Il est à noter que certains résidents ne peuvent se confier qu’à un homme ou à une femme en fonction de leur « préférence », culture ou capacité d’écoute de l’interprète.

Les annulations ou impossibilités d’interprètes nous contraignent également à nous retourner vers des plateformes plus « fournies » en interprètes.

De même, une appréciation de l’interprétariat est demandée aux psychologues afin de garantir un échange de qualité et cela aura un impact dans le choix de l’interprète.

Actuellement nous travaillons essentiellement avec Tradlibre : 35€ / h qui demande une organisation importante car il faut réserver 48h à l’avance minimum

Quasiment tous les « dépannages » de dernières minutes ou langues (par genre) sont assurés par ISM : 104,04 €/h

Parfois nous sollicitons IT traductions : 55 €/h (quand la langue est accessible et si nous avons le temps de le programmer)

Babel (32h/ h) est peu sollicité en raison du manque d’interprètes (langue ou genre, demandé).

Le cabinet Rick, le plus cher pour une heure : 105.37€ nous permet d’assurer la traduction dans une langue que l’on ne trouve ailleurs et qui actuellement celle (et l’unique) d’une de nos résidente.

Parfois des interprètes indépendants, recommandés à des tarifs très raisonnables (entre 25 et 55€ de l’heure) sont également sollicités.

* Nous étudions la possibilité d’avoir comme principal partenaire d’interprétariat, OSIRIS. Les interprètes sont professionnalisés et formés à la prise en charge spécifique qu’est l’entretien thérapeutique. Cet élément manque à beaucoup d’interprètes sur l’ensemble des plateformes
* Par ailleurs nos professionnelles de santé vont bientôt être formées, également par OSIRIS sur l’entretien avec la participation d’un tiers qu’est l’interprète.
* Tout cela permet ainsi que l’action de soutien psychologique soit en parfaite cohérence.

**BUDGET 2019 (en cours de finalisation) :**

* Montant des consultations : **18650 €**
* Montant des frais d’interprétariat : **9.885,73 €**
* Frais annexes : **465,2 € fournitures (papèterie, divers produits bénévoles : huiles, tapis de yoga) + (repas des réunions mensuelles sur temps de déjeuner)**

**TOTAL : 29 000.93 €**

**CONCLUSION**

**Le bilan quantitatif nous permet de dire que les besoins de soins adaptés à ce public sont importants puisque la plupart ne peuvent le trouver ailleurs (en raison de l’interprétariat et probablement par la connaissance de la spécificité du public accueilli) .**

**Le taux de présence aux rendez-vous (et notamment celui en lien avec le suivi) est à minima de 81% pour les psychologues, 73 % pour les massages et 62% pour le Yoga**

**Le nombre de suivis proposés est important puisqu’il a permis à 108 personnes rencontrées/153 d’en bénéficier à leur demande.**

**Le budget semble ne pas respecter les prévisions mais voici comment il faut l’analyser :**

1. **Les périodes concernées par les dépenses ne sont pas faites sur une année civile.**

**Début de l’action étendue aux 2 autres structures (ADOMA + En chemin) qui a débuté en sept 2019 seulement**

1. **D’autre part les économies faites par le service d’interprétariat à moindre coût ou certaines consultations en Français, anglais ou itlaien directement avec les psychologues ont permis de diminuer quasiment de moitié le budget.**

**Or il est important de soulever qu’il n’est pas optimum puisque les interprètes ne sont pas formés à l’entretien thérapeutique.**

* **Nous envisageons de passer par un service d’interprétariat spécialisé ( OSIRIS) et le coût sera donc un peu plus élevé.**

1. **La gestion des rdv demande un investissement de temps important en moyenne 2h, 2 à 3 fois par semaine actuellement (avec l’opérateur d’interprètes principal, le report des coordonnées, la gestion du planning, les rdv annulés ou à déplacés, la relance pour les rdv )**

**Sans compter le temps d’organisation des réunions mensuelles (mails d’invitation + ODJ à définir, retranscription des comptes rendus…). = 1 à 2h par mois de préparation + environ 2h30 de réunion.**

**La présentation du projet aussi auprès des structures et résidents a nécessité en moyenne 2h par structure + 2h par groupe de résidents (ADOMA)**

* **Cela doit donc être budgétisé pour permettre de valoriser ce temps de travail qui est nécessaire**

1. **Toutes autres actions bénévoles ou annexes doivent également être valorisées ( massage, yoga, médecin psychiatrique, kinésitérapeuthe….**
2. **L’extension à d’autres public (enfants) et structures, voire au département doit également être budgétisée.**